

Affaire suivie par : Sophie LECOQ/Claire DESBRUYERES  
Responsable marchés de travaux/Directrice de l'immobilier  
sophie.lecoq@crous-nantes.fr/claire.desbruyeres@crous-nantes.fr  
Tél. : 06 22 16 16 32

Nantes, le 22 mai 2026

**La Directrice Générale du Crous  
de Nantes – Pays de la Loire**

à

**Mesdames et Messieurs  
Cabinets Conseils en opération immobilière**

**OBJET : Rédaction de pièces marchés, lancement consultation et notification du (des) marchés pour mise en œuvre des opérations de rénovation et de construction neuve pour le CROUS Nantes Pays de la Loire (hors marché de programmation, AMO, MOE..).**

**Références du marché : 26PAT11 marchés de prestations intellectuelles en vue d'opérations de construction/réhabilitation (boîte à outils)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le CROUS Nantes Pays de la Loire organise une consultation pour la rédaction, lancement et passation de marchés pour faciliter la mise en œuvre de ses opérations de rénovation et de construction neuve « Hébergement et Lieux de restauration » sur la Région académique Nantes Pays de la Loire (hors programmiste, MOE, AMO et mandataire).

Cette consultation est passée en procédure adaptée en application de l'article L2122-1 du code de la commande publique et conformément aux dispositions de l'article R2123-4 du décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

Elle donne lieu à une consultation simplifiée ouverte sur le site <https://marches-publics.gouv.fr>, procédure par laquelle le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse. **Le cas échéant, les candidats pourront être invités à négocier avec le pouvoir adjudicateur.**

**Le Dossier de consultation est composé des pièces suivantes :**

- La présente lettre de consultation 26PAT11 marchés de prestations intellectuelles en vue d'opérations de construction/réhabilitation (boîte à outils PI),
- Un cadre de réponse technique et ses annexes à compléter,
- Un cadre de Décomposition du Prix global et Forfaitaire (DPGF),
- DC1 et DC2 à enseigner.

À titre indicatif, le démarrage de la mission est prévu courant du mois de juin 2026.

## CONTENU DE LA MISSION CONFIEE

### 1. Périmètre et Stratégie d'achat

Préciser/identifier les types de prestations à réaliser de manière quasi systématique sur des projets de rénovation et de construction neuve (logements et restauration).

Déterminer en étroite coordination avec la MOA la stratégie d'achat pour le ou les marchés à lancer dans le cadre de cette mission (un ou plusieurs marchés / Accord – cadre à bons de commande / Marchés à bons de commandes / Autres solutions / Avantages / Inconvénients suivant les types de marché).

A ce stade, les prestations identifiées sont :

- o Mission de contrôleur technique (BCT)
- o Mission de coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS)
- o Diagnostiqueur Amiante - Plomb- Radon,
- o Diagnostiqueur déchets dont PEMD,
- o Diagnostiqueur bâti dont études structures,
- o Etudes phytosanitaire/flore,
- o Etudes biodiversité/faune,
- o Repérage réseaux / Investigation et diagnostics réseaux,
- o Ordonnateur, pilote et coordonnateur (OPC),
- o Etudes de sols : Géotechnique/Pollution,
- o Géomètre,
- o Assurances chantier,
- o Petite communication en lien avec les projets (Panneaux autorisations adm, petits supports de communication)
- .....

### 2. Rédaction de toutes les pièces marchés (RC, CCTP, CCAP ...) pour toutes les prestations listées ci-dessus nécessaires à la conduite du projet (hors programmiste, MOE, AMO, Mandataire). Liste non exhaustive ;

Dans la rédaction des marchés mentionnés, il sera demandé au prestataire d'établir un tableau des attestations à fournir à l'autorité compétente à l'achèvement des travaux et de préciser dans quels marchés ces attestations devront être intégrées (au BCT ?, à la MOE ?) afin d'aider le MOA dans la conduite de ses projets.

### 3. Analyse des offres, négociation si besoin et rédaction du rapport d'analyse

## PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

### ➤ Pièces relatives à la candidature :

- La déclaration de candidature indiquant si le candidat se présente seul ou en groupement solidaire, datée et signée
- Les déclarations sur l'honneur visées à l'article 45 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 ainsi qu'une déclaration sur l'honneur qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés)
- La déclaration du candidat : les candidats devront obligatoirement renseigner le formulaire DC2 dans son intégralité. En cas de candidatures groupées, chaque candidat devra remettre un formulaire DC2.

#### - Une liste des principaux services effectués sur les trois dernières années. :

Indiquer trois missions significatives et comparables à la présente opération attestant de compétences en matière de mandat avec la date, l'intitulé de l'opération et sa présentation succincte, le montant et la durée de l'opération concernée, le maître d'ouvrage et le type de procédures mises en œuvre. Cf. modèle fiche synthétique des références joint à l'annexe du cadre de mémoire technique.

### ➤ Pièces relatives à l'offre :

- Un mémoire technique comprenant :

- Une note méthodologique permettant d'apprécier la compréhension du dossier par le candidat et la manière dont il appréhende la mission,
- Une note de structure détaillant les moyens humains (CV, les correspondants, leur charge de travail) et techniques mises en œuvre pour l'accomplissement de la mission dans les délais impartis
- Planning prévisionnel de réalisation de la prestation

## **CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

### **➤ Jugement des candidatures**

Le pouvoir adjudicateur vérifiera que l'entreprise a qualité pour présenter son offre et dispose des capacités financières, professionnelles et techniques suffisantes.

La candidature ne sera pas admise si les garanties sont insuffisantes.

Dans le cas où les candidatures ne peuvent être admises, l'offre portant sur le marché ne sera pas examinée.

### **➤ Jugement des offres**

L'appréciation de l'offre économiquement la plus avantageuse sera effectuée en fonction des critères pondérés suivants :

**Critère 1 : prix (pondération 40%)**

**Critère 2 : valeur technique de l'offre (pondération 30%)** : organisation et pertinence des méthodes pour l'exécution des missions au regard du mémoire technique proposé

**Critère 3 : Moyens mobilisés pour le respect des délais (pondération : 30 %)**

## **CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

Les variantes ne sont pas autorisées.

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **DATE LIMITE DE REMISES DES OFFRES ET TRANSMISSION DE L'OFFRE**

Le délai de remises des offres est fixé au vendredi 19 juin 2026 à 12h00.

Les offres doivent être obligatoirement transmises sous forme de plis électroniques sur le site internet

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

## **RGPD**

La présente annexe fixe une cadre juridique des traitements de données à caractère personnel.

Le Titulaire et son personnel sont tenus à une obligation de confidentialité concernant leur activité dans les locaux du Crous de Nantes Pays de la Loire.

Dans l'attente de votre proposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Mme Nathalie BOURSIER**